 codra	ETUDE DE FAISABILITE EN COTE D'OR	solidarités ACTIVES
	MOBILITE	
Date : 13/12/2007		Version : V1.0

Etude de faisabilité en Côte d'Or Mobilité Pays Plaine de Saône Vingeanne

Compte-rendu réunion du 2 octobre 2007

Sujet	COMPTE-RENDU REUNION SUR LA MOBILITE EN PLAINE DE SAONE VINGEANNE CONSEIL D'ORIENTATION DU PAYS PLAINE DE SAONE VINGEANNE (C.O.P)
Date, heure	2 octobre 2007, 10h00 – 12h00
Lieu	Communauté de communes de Pontailler-sur-Saône 11 rue de la Gare 21270 Pontailler-sur-Saône
Participants	<ul style="list-style-type: none"> • Richard ATWOOD, Directeur de la MDE Bassin Dijonnais • Alain AMIOT, Vice-président de la Communauté de Communes du Canton de Pontailler-sur-Saône • Sylvie BAILLY, Conseillère municipale d'Auxonne • Alain BARDOT, Président de la Communauté de Communes du Mirebellois • Bruno BETHENOD, Vice-président de la Communauté de Communes du Mirebellois • Virginie BETTELLI, en charge de la Mobilité au sein de la MDE • Alain BRANCOURT, Délégué communautaire de la Communauté de Communes du Canton de Pontailler-sur-Saône • Agostino BURRUNI, en charge de la Mobilité au sein de la MDE • François CHARLEUX, Responsable Agence Solidarité Famille Genlis, CG • Claude FLAMAND, Chargé de mission allocations RMI et IAE, CG • Laura GIRODET, Animatrice généraliste, Pays Plaine de Saône Vingeanne • Jean Claude MALOU, Vice-président de la Communauté de Communes du Canton de Pontailler-sur-Saône • Gilbert MAZAUDIER, Délégué communautaire de la Communauté de Communes Auxonne Val de Saône • Geneviève NOISETTE, Chargée de mission Déplacements, CG • Gilbert PROST, Coordinateur COPIEVAL • Sylvie HANOCQ, chargée de mission, ANSA • Vanessa LY, chargée de mission, ANSA • Camille KERTUDO, chef de projet, CODRA • François PERON, chargé d'étude CODRA
Personnes excusées	<ul style="list-style-type: none"> • Joël ABBEY, Président de la Communauté de Communes de Pontailler-sur-Saône • Thierry BERTIN, chargé de mission, ANSA • Dominique BLIN, Directrice Enfance Famille Insertion, CG

	<ul style="list-style-type: none"> • Louis de BROISSIA, Président du Conseil général de Côte d'Or • Christian CHARLOT, Délégué communautaire de la Communauté de Communes du Val de Vingeanne • Fabrice HEITZMANN, Chef de service Insertion, CG
Liste de diffusion	<ul style="list-style-type: none"> • Participants à la réunion et personnes excusées (cf. listes ci-dessus) • Non participants à la réunion : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Michel BORDERELLE, Délégué communautaire de la Communauté de Communes du Val de Vingeanne ❖ Dominique CLEMANDOT, Vice-président de la Communauté de Communes du Mirebellois ❖ Michel FALCONNET, Chef d'entreprise ❖ Claude LAPOSTOLLE, Associations ❖ Rémi MONIOT, Agriculteur, délégué communautaire de la Communauté de Communes du Canton de Pontailler-sur-Saône ❖ Antoine SANZ, Maire d'Auxonne ❖ Jacques THOMAS, Président du Conseil de développement, Chef d'entreprise ❖ Maurice JOUVENEL, Chef d'entreprise ❖ François LAUNOY, Président de la Communauté de Communes du Val de Vingeanne ❖ Joël PASCAL, Conseil municipal d'Auxonne ❖ Bernard PETIT, Office de tourisme ❖ Jean-Paul VADOT, Président de la Communauté de Communes Auxonne Val de Saône ❖
Documents remis	<ul style="list-style-type: none"> - Supports de réunion ANSA et CODRA : diffusés avec le présent compte rendu - Article ANSA décrivant la plateforme de mobilité et les services pour les personnes en insertion
Prochaines réunions	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'Orientation de Pays : nouvelle date à fixer pour avoir une meilleure représentativité - Groupe technique : aucune réunion fixée : à définir selon les décisions du Conseil d'Orientation de Pays

	Noms	Entité	Dates
Rédaction	C. Kertudo, S. Hanocq	CODRA / ANSA	5/10/2007
Complément	L. Girodet	C.O.P	9/10/2007
Validation	C. Flamand	CG21	12/10/2007

1. Ordre du jour

- Plate-forme de mobilité : hypothèses de portage et estimation des coûts
- Propositions pour le schéma de mobilité : nouveaux services de transports collectifs et améliorations des lignes existantes
- Prochaines étapes

Le groupe déplore le manque de représentativité à cette réunion d'où un report de décision à une date ultérieure, à confirmer, vraisemblablement lors d'une prochaine réunion du Conseil d'Orientation de Pays, fin octobre début novembre.

Le CG, l'ANSA et la MDE attirent l'attention du Conseil d'Orientation de Pays sur le fait qu'une telle décision a un risque fort sur le planning de la plateforme à savoir : l'ouverture début 2008 est conditionnée notamment à l'obtention de financements dont les dossiers auraient dû être envoyés dès septembre pour s'inscrire dans le programme de décision budgétaire 2008 des instances sollicitées (CR, CG...).

CG/ANSA/MDE émettent une réserve forte sur le fait que les partenaires financiers pourront maintenir leurs lignes budgétaires d'ici décembre.

2. Plate-forme de mobilité : hypothèses de portage et estimation des coûts

► L'intervention de la MDE

Depuis la précédente présentation au Conseil d'Orientation du Pays, la **Maison de l'Emploi (MDE)** est intervenue aux côtés de l'ANSA, sur la question du portage de la plate-forme. Richard Atwood a précisé que la MDE n'a pas vocation à assurer directement ce type de mission (le portage d'une plateforme) ; en revanche, elle peut appuyer le montage de la plate-forme en termes d'ingénierie, elle peut apporter des financements - le dossier de labellisation comporte une ligne budgétaire de 50 000 € par an pour la mobilité sur l'ensemble du périmètre de la MDEF du bassin Dijonnais - et contribuer à la mobilisation des porteurs potentiels.

2.1. Les services de la plate-forme

Suite à une rencontre avec Joel Abbey la veille de la réunion sur ce projet « mobilité », Claude Flamand fait part de l'avis de Joel Abbey sur le taxi social : ce projet peut se mettre en place mais il faut d'abord traiter les 3 premières actions proposées. Plusieurs représentants de communautés de communes ont vu dans les réunions précédentes le taxi social comme une réponse potentielle aux problèmes de mobilité (insertion mais aussi jeunes, personnes âgées, clubs sportifs, loisirs)

Pour Bruno Bethenod, le fait de remettre à plus tard la mise en place de la navette montre que la priorité est donnée à certains publics mais pas à tous ceux qui ont des problèmes de mobilité. Les problèmes de mobilité n'ont pas tous des causes financières. Certaines difficultés sont induites par exemple par l'exercice des compétences des structures intercommunales (ex. : équipements culturels et de loisirs).

Sylvie Hanocq rappelle que la plate-forme de mobilité a été conçue en l'état dans le cadre de la convention CG-ANSA en vue, dans un premier temps, de trouver une solution aux problèmes de mobilité des personnes en situation de pauvreté en vue de participer à leur insertion socio professionnelle. Comme évoqué lors des réunions précédentes, il s'agit d'un projet à étages multiples qui a vocation à s'étendre tant au niveau des services, des publics que géographiquement.

Agostino Burruni ajoute que la plate-forme de mobilité est un outil conçu pour bénéficier à l'ensemble des publics. Si les premières mesures mises en œuvre concernent plus particulièrement certains publics, c'est parce que des financements spécifiques, ciblés en direction de ces publics, sont disponibles.

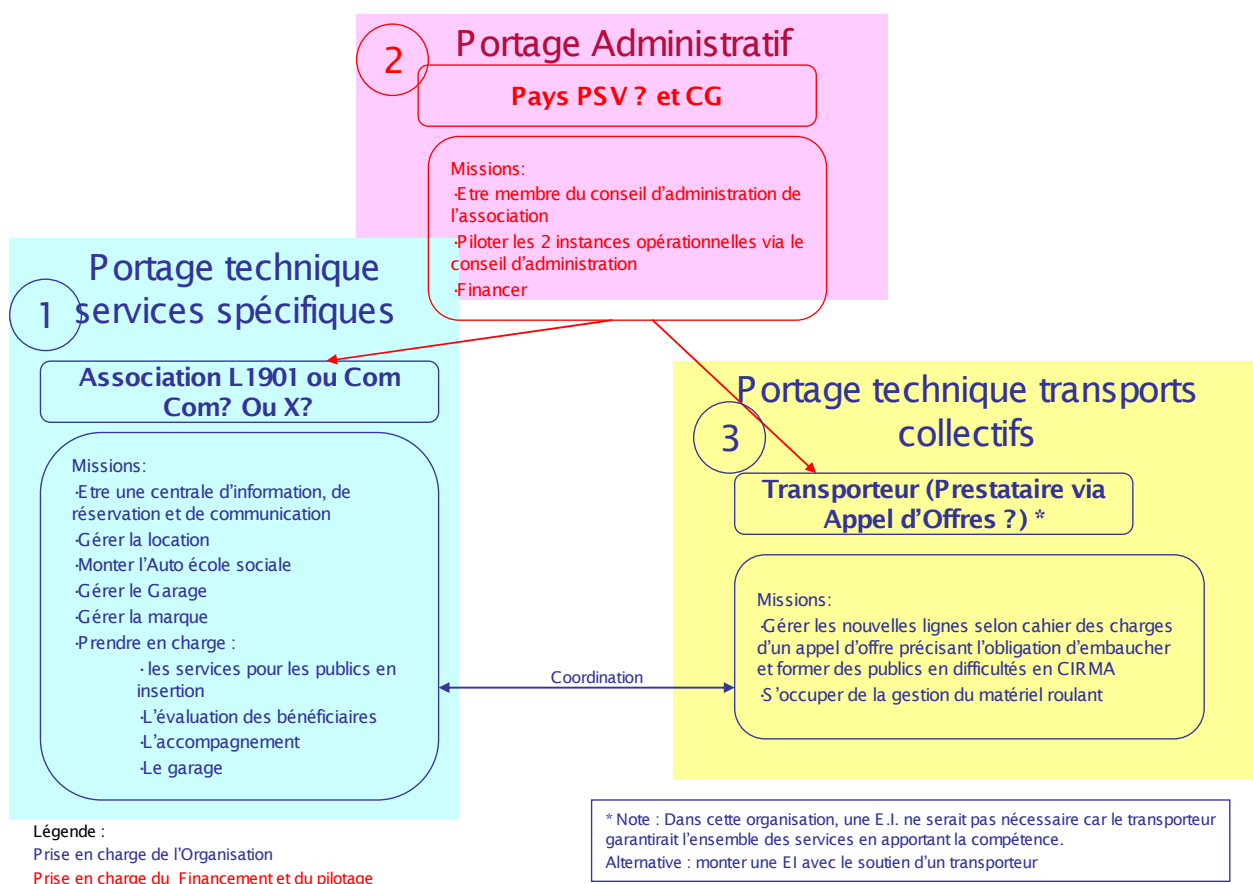
Laura Girodet indique que les associations implantées dans le Pays sont très demandeuses de services de navettes. Sylvie Bailly expose un exemple réalisé sur la commune d'Auxonne : la commune est dotée de 2 navettes, mises à disposition de la commune, gratuitement, par une société privée en échange de publicité. Ces navettes sont utilisées dans le cadre des activités périscolaires, elles sont aussi prêtées à des associations sportives, le week-end.

De telles navettes pourraient être développées dans d'autres territoires du Pays, d'autant que la mobilité des habitants est croissante, en lien avec la périurbanisation. Les déplacements vers les gares, notamment, sont de plus en plus nombreux.

Alain Bardot souhaite que les solutions à mettre en œuvre soient adaptées à chaque Communauté de communes (ex. : covoiturage, création de nouvelles lignes). En revanche, d'autres services (ex. : expérimentations sur l'insertion) sont plutôt du ressort du Pays.

2.2. L'identification du ou des porteurs des services de la plate-forme

Le schéma de gouvernance proposé à la réunion du 3 juillet est rappelé comme suit :



2.2.1. Le portage technique des services spécifiques

En complément des pages 4 et 5 du support de présentation, ANSA_CG21_20071002_mobilitePSV_v0.5.ppt.pdf joint au présent compte-rendu, il est précisé que la plate-forme fait appel à une multiplicité de compétences. Le groupe technique a mobilisé des porteurs potentiels, en tenant compte en particulier de critères de solvabilité financière des structures concernées

et de proximité du territoire : ACODEGE, IDEE21, IRFA et ALTER EGAUX. Il s'agit à ce stade de propositions. In fine, la décision appartient de toute façon aux élus.

Le but est également de chercher à mutualiser certains des services (ex. : plate-forme, entretien des véhicules de location) autant que possible, afin que tous ne soient pas portés au niveau local.

S'agissant de l'entretien des véhicules il est précisé qu'il faut distinguer 2 niveaux d'entretien :

- le « gros » entretien nécessitant dans un premier temps un partenariat avec un garage déjà existant par exemple ; dans un 2nd temps ce service pourrait être assuré par un garage social à monter
- l'entretien plus simple nécessitant un équipement du type « caisse à outils mobile » permettant d'effectuer des réparations mineures éventuellement à l'endroit où la voiture serait en panne.

Une réunion est prévue le 12 octobre prochain avec 3 porteurs potentiels (ACODEGE, IDEE21, IRFA) pour savoir comment ils souhaiteraient s'organiser et se répartir les rôles et responsabilité en fonction de leurs compétences et leurs structures. Les élus demandent de bien leur préciser qu'il s'agit d'une réunion de travail sans engagement aucun.

Des financeurs publics potentiels ont été identifiés :

- Conseil Général dans le cadre de sa compétence insertion, transport
- Région de Bourgogne : via le Contrat de Pays ou via des financements spécifiques sur des lignes budgétaires « économie sociale et solidaire »
- Etat : prévention, sécurité routière
- Fonds Social Européen
- Financements privés (ex. : entreprises, fondations)
- ...

D'autres démarches pourront être entreprises lorsque la structure du projet sera avancée.

2.2.2. Le portage administratif (prise en charge du pilotage)

Gilbert Prost pose la question de la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble : si les services sont confiés à différentes structures, qui a le rôle de chef d'orchestre ?

Les participants s'accordent à dire que les communautés de commune ne peuvent pas assurer le portage de l'ensemble. Alain Bardot estime que le Département semble être le bon maître d'ouvrage mais regrette qu'aucun conseiller général ne soit présent pour en débattre.

Claude Flamand précise que de toute façon l'expérimentation qui sera mise en œuvre localement devra être transposable au Département.

Alain Bardot juge que les membres du Conseil du Pays peuvent difficilement valider telle ou telle proposition en raison du nombre d'absents mais aussi parce que tous les Conseils communautaires n'ont pas été informés très précisément de la démarche en cours. Il n'est pas envisageable de mettre les élus devant le fait accompli, même au prétexte de ne pas passer à côté de financements.

ANSA, CG et MDE rappellent que les délais sont très courts pour déposer des dossiers de demandes de financements. Si aucune demande n'est formulée avant fin décembre, le calendrier de mise en œuvre subira un décalage d'au moins six mois.

2.3. Les estimations financières

Les pages 11 et 12 du support de présentation, ANSA_CG21_20071002_mobilitePSV_v0.5.ppt.pdf joint au présent compte-rendu proposent une estimation financière de la plateforme indépendamment de ce que les 3 porteurs pourraient proposer sur la base de 5 voitures et 10 2-Roues:

- la 1^{ère} année : 2 hypothèses : basse et haute

- une estimation des recettes
- une projection sur 5 ans

En complément les élus souhaitent davantage de précisions. (*note hors réunion : l'ANSA et le CG vont tenter d'identifier un coût moyen par personne et par service en s'appuyant sur le groupe technique : par exemple : taux de motorisation des demandeurs d'emploi via l'ANPE, une estimation du public cible sur la base d'éléments de recensement de 1999 et identification des personnes sous le seuil de pauvreté, benchmark. Ces informations seront donc à prendre avec toutes les réserves dues à leurs moyens d'obtention*)

Alain Bardot indique que la participation financière des communautés de communes est peu probable compte tenu des estimations du coût de la plate-forme.

Pour Bruno Béthenod, la question est plutôt de savoir comment les collectivités locales peuvent intervenir en complément du Département.

En conclusion, les élus présents souhaitent se prononcer sur le projet lors d'une prochaine réunion du Conseil sur la base d'information plus précises sur :

- le portage en amont : le CG accepte-t-il de porter le projet
- le portage des services technique : propositions des opérateurs potentiels suite à la réunion prévue le 12/10
- le chiffrage des coûts de la prestation : sur la base des retours du groupe technique.

3. Propositions d'actions pour le Schéma de Mobilité

Les propositions d'actions sur le volet transports collectifs n'ont pas suscité de remarques particulières.

Plusieurs alternatives ont été présentées pour certains secteurs du Pays. Il est demandé aux élus de communiquer rapidement au groupe technique :

- leurs choix parmi les alternatives
- leurs priorités pour la mise en œuvre

En conclusion, les élus présents souhaitant valider le projet lors d'une prochaine réunion du Conseil sur la base d'information plus précises sur :

- le portage en amont
- le portage des services technique
- le chiffrage des coûts de la prestation

4. Prochaines étapes

Actions	Responsables	Dates
Rencontre avec ALTER EGAUX pour envisager leurs services sur la plateforme téléphonique	Agostino BURRINI / Virignie BETTELLI	02/10

Actions	Responsables	Dates
	(MDE)	
Diffuser le présent CR et supports de présentation	Laura GIRODET (COP)	15/10
12/10 : rencontre commune avec les 3 porteurs techniques potentiels : ACODEGE/IRFA/IDEE21, voire peut-être l'auto école APIC	CG/ MDE/ ANSA	12/10
Fixer une nouvelle date de réunion en s'assurant de la représentativité des membres	Conseil d'Orientation de Pays / CG	Fin oct – début novembre